

RENTRÉE SCOLAIRE J-4

A quelques jours de la rentrée, « Le Soir » s'intéresse de près au fonctionnement de l'école. Jour après jour, il décortique cinq questions taboues. Et y répond sans tabou. Ce jeudi : le Pacte d'excellence va-t-il provoquer un nivellement par le bas ?

ENQUÊTE 4/5

ÉRIC BURGRAFF
CHARLOTTE HUTIN

Je suis consternée par le manque de maîtrise du français, quelle que soit la filière, le milieu familial. En maths, on ne peut pas dire qu'il y ait beaucoup de texte et malgré cela, la majorité ne comprend pas les notes de cours. Le Pacte d'excellence ne va sans doute rien arranger. » Sans langue de bois et avec la verve qu'on lui connaît, Marie Jaspers, docteure en sciences mathématiques, pointe les inquiétudes d'une partie du corps enseignant. « Le Pacte met tous les enfants sur le même pied. Or, ils ne sont pas égaux en raison de leur éducation. L'école doit être exigeante car les enfants de milieux défavorisés ne peuvent compter que sur elle pour se tirer vers le haut. » Car, en toile de fond, une crainte : en voulant que tous les élèves atteignent le même niveau, l'école sera-t-elle amenée à réduire son niveau d'exigence ?

D'avantage de place accordée aux cours techniques, diminution du taux de redoublement, orientation vers l'enseignement technique et professionnel plus tardif... mais aussi renforcement de l'encadrement dans le maternel et le primaire, soutien administratif aux directions, pilotage plus fin des écoles. A première vue, le Pacte peut apparaître comme une révolution scolaire. A tort ? Pas vraiment. « Ce Pacte, qui a fait l'objet d'une longue concertation et d'un descriptif très précis, n'est pas cosmétique. C'est une révolution plus complète encore que le passage au renové à la fin des années 70 – au siècle dernier ! », écrivent-nous en juin dernier. L'ambition de cette réforme systémique n'est autre que la suivante : renforcer la qualité de l'enseignement pour tous les élèves, quel que soit leur niveau socio-économique d'origine et leur permettre d'affronter les défis de la société actuelle.

Mais pour bien comprendre les enjeux du Pacte, il faut revenir sur les constats posés depuis le début du XXI^e siècle en matière d'enseignement.

Un enseignement inégalitaire

Tous les trois ans, les enquêtes Pisa posent leur stéthoscope sur les systèmes éducatifs de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). En Fédération Wallonie-Bruxelles, plus qu'ailleurs, le constat est amer, comme le résume Dominique Lafontaine, professeure ordinaire à l'ULiège et spécialiste du pilotage de notre système éducatif. « Concrètement, les résultats scolaires sont plutôt moyens et les inégalités entre élèves sont bien plus fortes qu'ailleurs. »

Autre constat posé par docteur Pisa : le taux particulièrement élevé de retard scolaire. « La FWB est la "championne" du monde du redoublement, mais la plupart ignorent à quel point », souligne Jean-Paul Lambert, ancien recteur de

l'Université Saint-Louis. Alors que le taux de retard scolaire à l'âge de quinze ans est de 12 % en moyenne dans les pays de l'OCDE, « cette proportion s'élève à 41 % en Communauté française ! A titre de comparaison, seuls trois pays dépassent les 20 % : l'Espagne (29 %), le Portugal (27 %) et... la Communauté flamande (23 %) ».

Ce qui n'est pas sans coût pour l'état des finances de la Fédération. « Le redoublement a coûté 388 millions d'euros pour l'année scolaire 2019-2020, selon les Indicateurs de l'enseignement », rapporte Julien Nicaise, le patron de WBE.

Pourtant, de nombreuses études attestent de l'inefficacité du redoublement. « Il n'y a d'ailleurs aucune raison que nos élèves soient plus bêtes que les autres », ironise Dominique Lafontaine. Sur le terrain, le redoublement ne fait pas non plus l'unanimité.

6,2 %

Entre les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021, le taux de redoublement en secondaire a été divisé par deux, passant de 13,7 à 6,2 %. Depuis l'année scolaire 2014-2015, sauf dérogation, les élèves de 1^{re} secondaire passent automatiquement en 2^e année.

« Il peut être bénéfique dans certains cas, mais neuf fois sur dix, il ne fonctionne pas », témoigne Christine Toumpsin, directrice d'une école à Anderlecht. « Les enfants en difficulté scolaire ont besoin d'un cadre pour avancer, que ce soit à l'école mais aussi à la maison. Lorsqu'un enfant a besoin de logopédie et que les parents ne mettent pas en place l'accompagnement nécessaire, à quoi ça sert de le faire doubler ? »

Comment l'améliorer ?

Sur la base de ces différents constats, les acteurs de l'école et les politiques se sont posé la question suivante : comment les systèmes éducatifs européens qui s'en sortent bien sont-ils organisés ? « Ce que l'on voit, et de façon très claire », affirme Dominique Lafontaine, « c'est que les systèmes qui pratiquent moins le redoublement et qui ont un tronc commun plus long sont plus performants. »

Pour Jean-Paul Lambert, la logique est claire : c'est à l'aide du redoublement que les pays au tronc commun court trient leurs élèves selon les différentes filières. « Le tri des élèves apparaît très étroitement corrélé à leur origine sociale », ajoute-t-il. « Toutes les analyses des résultats Pisa et d'autres enquêtes analogues convergent pour établir le constat suivant : les systèmes éducatifs au tronc commun court et au redoublement plus important produisent de plus fortes inégalités sociales entre élèves sans obtenir pour autant de "contrepartie" du côté du niveau de performance des élèves. Bien au contraire. »

D'accord, mais ces systèmes fonctionnent de la sorte depuis de nombreuses années. Dominique Lafontaine rassure : « Dans les systèmes qui ont transité vers un tronc commun, c'est le cas de la Pologne, les études n'ont pas mis évidence de nivellement par le bas, à l'inverse. A Genève, où il y a des écoles qui fonctionnent avec un tronc commun allongé et d'autres avec une orientation plus précoce, on constate que les pre-

© ROGER MILUTIN.



mières donnent de meilleurs résultats. Ce sont des données scientifiques qui me convainquent. »

« Ambitieux et exigeant »

Maintenant, revenons à notre question initiale : le Pacte va-t-il signer la fin de l'école de l'exigence ? Pour la majorité des acteurs sondés, la réponse est « non ». « En se donnant pour objectif d'assurer une formation de base solide, plus large, plus longue, le Pacte est ambitieux, et exigeant pour tous, quelle que soit son orientation ultérieure », précise Marc Romainville (UNamur). « Par contre, si on donne à l'ambition une conception darwinienne – autrement dit, on sélectionne les meilleurs –, on n'éduquera plus qu'un petit nombre et là, le système dans son ensemble perd en performance. »

Jean-Paul Lambert abonde : « Avec son taux de redoublements (et donc de retards scolaires) "stratosphérique", la FWB exacerbe les handicaps de son modèle éducatif au point de présenter le système d'enseignement obligatoire parmi les plus socialement inégalitaires de l'OCDE, conjugué à un niveau moyen de performances des élèves faibles. » Il poursuit : « L'allongement du tronc commun devrait aboutir à une réduction des inégalités avec même une légère amélioration de la performance moyenne. Il serait donc trompeur de parler de nivellement par le bas. Sans compter que l'expression "école de l'exigence" pour qualifier notre système éducatif actuel relève plutôt de l'escroquerie intellectuelle. On comprend que certains puissent qualifier d'exigeante une école "élitiste" qui n'hésite pas à faire redoubler, ou même à éjecter les élèves les plus faibles vers une autre filière plutôt que de les aider à réussir. Mais à force de célébrer les vertus de ces écoles "exigeantes", on en oublie que leur stratégie aboutit à concentrer *in fine* les élèves les

plus faibles dans des écoles "pou-belles". »

Des mécontents, il y en a bien sûr : « Le tronc commun est une catastrophe car il promulgue un essaimage des cours », s'énerve Marie Jaspers. « Les maths et le français vont perdre en importance et il y aura beaucoup de cours à deux heures. Cours qui sont minimisés par les élèves. »

Des référentiels plus fouillés

Pourtant, tous les autres acteurs interrogés s'accordent pour dire que les nouveaux référentiels sont bien plus précis et détaillés qu'auparavant (comptez 237 pages pour le seul référentiel de français, contre une quinzaine précédemment). « Les référentiels de compétences devraient donc permettre aux équipes éducatives de mieux comprendre les attendus, de mieux ancrer les savoirs et les compétences chez leurs élèves et d'assurer à ceux-ci, quel que soit leur parcours entre différents établissements, une plus grande homogénéité dans leur parcours scolaire », se réjouit Philippe Barzin au CECP. « Après un premier coup d'œil, ils me semblent plus pratiques et plus faciles d'utilisation. Ceux du maternel ont désormais le mérite d'exister », poursuit Christine Toumpsin, directrice d'une école à Anderlecht. Marc Romainville plonge dans les documents dont il a coordonné la réalisation : « Si l'on prend le référentiel de maths 3^e secondaire, on constate qu'il est moins exigeant que celui de l'enseignement général actuel. Par contre, il est beaucoup plus exigeant que celui de la qualification. De plus, on a revisité les contenus. On leur a donné plus de sens en lien avec l'actualité. »

Seul regret pour Roland Lahaye de la CSC (syndicat chrétien) : le timing du vote. « Le décret, comme plusieurs aspects du Pacte, a été voté tardivement. Les référentiels devaient encore être dé-

Témoignage : « Une première prise de conscience d'un changement qui fait peur »

« On a seulement été informé fin de l'année scolaire passée de ce qu'allait être la réalité du tronc commun. » Vivian Collard est professeur de langues (anglais et néerlandais) au Lycée Martin V de Louvain-la-Neuve. Loin de remettre en question les fondements du Pacte d'excellence, il regrette le timing de communication. « Alors que, très concrètement, cela va avoir un impact sur la configuration de l'établissement. » Il détaille : « On a une école sur deux sites : un site pour les élèves de la 1^{re} à la 2^e secondaire et un

autre pour les élèves de la 3^e à la rhéto. Donc il va falloir tout revoir au niveau de l'espace. » S'il est relativement épargné des effets du Pacte – il enseigne dans le degré supérieur –, il se sent concerné par le sort de ses collègues. « Beaucoup de craintes et de questions sont apparues chez mes collègues de 3^e qui sont à quelques années de la pension. Ils et elles ont pris conscience qu'une bonne partie de leur vie quotidienne allait changer. Que ce soit dans le contenu des cours, le lieu et le profil d'élèves puisque le choix du tech-

nique et professionnel sera désormais en quatrième année. » Cette réunion a eu lieu il y a un an. « A ce moment-là, on s'est rendu compte pour la première fois de l'ampleur du changement. Une première prise de conscience d'un changement qui fait peur. "Est-ce que je donnerai cours dans un autre endroit ? Est-ce que je vais devoir diminuer mes heures de latin pour donner davantage de cours de français ?" Moi, ça me concerne un peu moins, mais ce sont des questions que l'on peut entendre. » C.H.N